conformistes qui sont jaloux des privilèges de l'église établie, avaient protesté depuis longtemps contre cet état de choses et dans la dernière session du Parlement ils avaient fait voter une loi en vertu de laquelle leurs pasteurs pourraient désormais, comme les ministres anglicans, célébrer des mariages sans que l'assistance du Registrar soit requise.

Le gouvernement a compris dans cette loi les catholiques qui, à ses yeux, sont des "Dissidents". Toutefois, les évêques n'ont pas voulu accepter les bénéfices de la législation nouvelle. Tout d'abord, ils alléguent que la loi a été votée à l'instigation des non-conformistes avec lesquels ils ne veulent rien avoir de commun. Ensuite, ils trouvent que les avantages du nouveau système seraient plus que contrebalancés par ses inconvénients. En conséquence, ils refusent d'en profiter, et le Registrar devra, comme par le passé, assister à tous les mariages célébrés dans les églises catholiques.

—On annonce la conversion au catholicisme de M. Edmond Johnson qui, jusque dans ces derniers temps, faisait partie du clergé anglican de Barnsley.

ALLEMAGNE.—Les évêques de Bavière ont tenu récemment leur réunion annuelle. Ils y ont décidé la publication d'un catéchisme unique pour ce pays, et la prolongation d'une année des études théologiques des séminaristes. Ils ont de plus adressé à leur clergé une lettre collective visant la récente condamnation par Rome de quatre ouvrages de l'abbé Schell, professeur de théologie. Cette lettre rappelle "en substance que c'est l'Eglise et son chef institué par Dieu, et non pas tel ou tel savant isolé, qui ont le droit de déclarer ce qui est vérité catholique, et ce qui est vérite à la vérité catholique, et qu'en conséquence, tous les véritables et bons catholiques, les prêtres surtout, doivent obéissance pleine et entière aux décisions de l'Eglise." (La Croix.)

—On sera sans doute curieux d'avoir en un tableau d'ensemble l'état de la hiérarchie catholique en Allemagne et la statistique du clergé. Nous empruntons ce tableau au Véridique de la Croix:

D'après le dernier tableau officiel, la hiérarchie catholique dans l'empire allemand est formée par cinq provinces métropolitaines et de six diocèses qui dépendent directement du Saint-Sière.

Deux de ces provinces, Munich et Bamberg, sont situées en Bavière; deux autres, Cologne et Posen-Gnesen, en Prusse, et la cinquième s'étend dans toute l'Allemagne méridionale, la Bavière exceptée.

Metz et Strasbourg, qui avant la Révolution dépendaient de